

INFORMATION

Information – Usurpation d'identité

Une personne, utilisant notamment l'adresse thomas.santini@cbicorp.org, prétend représenter notre société en offrant des prestations pour récupérer des fonds soi-disant bloqués.

Il s'agit d'une usurpation d'identité, et nous vous remercions de ne pas tenir compte de ces emails frauduleux. La société a pris des mesures pour mettre fin à cette situation.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et restons disponible pour tout complément d'information.

Cordialement,

Crypto Blockchain Industries, SA

Contact@cbicorp.io

Exemple d'email frauduleux

Je me permets de me présenter : Thomas Santini, agent au sein de Crypto Blockchain Industries (CBI). Je vous contacte aujourd'hui à la suite de notre échange téléphonique, concernant un mandat que nous avons reçu de la Blockchain (BTC). Ce mandat a pour objectif de vous assister dans la récupération de vos fonds, actuellement bloqués après un investissement sur une plateforme désormais identifiée comme frauduleuse. Contexte de la situation : Vous avez ouvert un compte à votre nom sur une plateforme d'investissement, sur lequel des fonds initiaux ont été déposés. Ces fonds ont ensuite été utilisés dans le cadre de divers investissements à haut risque, souvent simulés par des robots d'intelligence artificielle, dans le but de générer des gains rapides sur une période relativement courte. Une fois les bénéfices générés, une tentative de virement à été effectuée vers un compte bancaire situé à l'étranger. Dès lors des vénifications approfondies menées par la Blockchain ont révété des irrégularités. Cela a conduit à un signalement aux autorités financières, entraînant ainsi le gel de vos fonds. Dans ce contexte, nous avons été mandatés pour intervenir en votre nom. Nous travaillons en collaboration avec des experts en Blockchain ainsi que des organismes tels que la Direction Générale des Finances afin de : Identifier et sécuriser vos actifs bloqués; · Entreprendre les démarches juridiques et techniques nécessaires à leur restitution; · Vous accompagnez de manière transparente et personnalisée tout au long du processus. 1. Création d'un portefeuille sécurisé : La première étape consiste à créer un portefeuille Crypto sécurisé pour recevoir vos fonds directer 2. Transfert des fonds récupérés : Une fois vos fonds localisés et récupérés, ils seront transférés vers votre portefeuille Crypto personne 3. Conversion en euros et frais associés: Une fois les fonds déposés sur votre portefeuille, une conversion* en euros sera effectuée afin de procéder à un virement vers votre compte bancaire 4. Vérification de sécurité: La plateforme d'échange procédera à une vérification de l'origine des fonds au moment du virement des frais de conversion. Cette vérification garantit que vous êtes le propriétaire légitime du portefeuille Crypto et que les fonds convertis seront correctement transférés vers votre compte bancaire 5. Palement des frais et conversion : Une fois la vérification effectuée, nous procéderons à la conversion de vos Cryptomonnaies en euros et à leur transfert sur votre compte bancaire. *Le processus de récupération de vos fonds inclut des frais de conversion. Vous devrez effectuer un virement depuis votre compte bancaire vers la plateforme d'échange pour couvrir les frais liés à la transformation de vos cryptomonnaies en euros. Ce virement doit provenir du même compte bancaire sur lequel les fonds convertis seront déposés. Cette procédure permet de confirmer que vous êtes bien le propriétaire des fonds et du portefeuille Crypto. Elle assure ainsi que les frais de conversion sont bien associés au compte bancaire où les euros seront transférés une fois la conversion effectuée. Cette mesure garantit une restitution sécurisée et évite toute erreur. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations les plus respectueuses Thomas Santini Consultant en actifs numériques 38 rue de Berri, 75008 Paris, France 09 70 01 92 75